



Conseil communal de la Ville de Pully

Rapport de la commission 05-2022 au Conseil communal de la Ville de Pully

Préavis No 05-2022 - Dispositif de vote électronique pour le Conseil communal
Crédit demandé : CHF 20'000.00

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission ad hoc s'est réunie le 30 mars 2022 de 19h00 à 19h50 dans la salle de la Vuachère de la Maison Pulliérane, pour examiner le préavis susmentionné et vous faire part de ses recommandations. Elle était composée de Mmes Isabelle Dauner-Gardiol, Anne Schranz, MM Robin Carnello, Gérald Cuche (en remplacement de M. Romain Herzog), Tristan Gratier, Charles-Edouard Marchand et Steve Marion sous la présidence de Remo Kuonen. L'administration communale était représentée par M. Gil Reichen, Syndic, M. Gérald Pittet, responsable de l'infrastructure informatique et M. Damien Richard de l'entreprise MeerKathe SA de Rolle.

1. OBJET DU PREAVIS

En réponse à la motion du 9 décembre 2020 déposée par M. Dimitri Simos et consorts «Pour l'intégration d'un dispositif de vote électronique», la Municipalité sollicite du Conseil communal l'octroi d'un crédit de CHF 20'000.00 TTC.

Cette motion découlait de la constatation de nombreuses imprécisions dans les décomptes des voix lors des votes au sein du Conseil communal durant plusieurs années. Elle a été signée par la quasi-totalité des représentants des groupes et des partis, à l'exception du PLR qui craignait l'engagement de coûts bien trop élevés en se fondant sur des études ayant été effectuées plusieurs années auparavant.

Aujourd'hui, avec les avancées technologiques, les coûts ont considérablement diminué pour une telle solution. De plus, la fiabilité et la sécurité ont énormément progressé.

2. EXAMEN DU PREAVIS

La Municipalité a préféré présenter un préavis pour cette acquisition plutôt qu'une demande de crédit supplémentaire au budget 2021 afin de permettre au Conseil communal de se prononcer à nouveau formellement sur l'introduction d'une telle solution. Par ailleurs, l'acceptation éventuelle du crédit permet une mise en service très rapide du système (dès le mois de septembre 2022), sous réserve de disponibilités matérielles.

M. Damien Richard présente de manière détaillée les aspects techniques et pratiques de la solution Sunvote privilégiée par la demande de la Municipalité.

Ce système issu d'une demande d'association de communes de la région de Nyon désireuse d'automatiser et de simplifier le comptage de voix lors de votations pondérées a été mis en place par des personnes directement impliquées dans les activités politiques locales et adapté aux besoins des communes vaudoises. Il se fonde sur 4 aspects:

- La simplicité et la sécurité. Il comprend une "zapette" sur laquelle sont disposés seulement 2 rangées de 3 boutons. La deuxième (celle du bas) permet de voter "oui", "non", "abstention". La première (celle du haut) permet de faire l'appel des présences et de naviguer dans l'affichage, notamment en cas d'élection avec plusieurs candidats. Une alimentation constante est assurée par des batteries de près de 80 heures d'autonomie, ce qui suffit largement pour une année de séances. Avec son système de connexion à ondes radio, elle assure une plus grande sécurité de transmission des informations que l'utilisation d'un smartphone par exemple qui utilise l'Internet.
- Un affichage permet de visualiser le résultat du vote dès sa clôture et de noter les positions de chaque parti, tout en gagnant du temps, tout particulièrement lors d'élections avec plusieurs candidats ou candidates.
- Un logiciel installé sur un ordinateur portable très simple.
- Une antenne-radio mobile qui permet un fonctionnement en ondes radio évitant ainsi la problématique de l'utilisation de l'Internet et d'un wifi. Les risques d'une cyberattaque sont donc quasi inexistantes, car une personne mal intentionnée devrait se trouver sur place et disposer d'une infrastructure importante pour pouvoir balayer les ondes avant de commencer à rentrer dans le système de vote.

A l'entrée de la salle, les membres du Bureau du Conseil seront chargés de distribuer les "zapettes" qui seront chacune préalablement numérotées et octroyées à un conseiller déterminé. Idéalement, les numéros des appareils devraient être regroupés par groupe politique pour mieux visualiser les résultats.

Lors d'un vote, le temps d'action est fixé, soit par un compte à rebours, soit par le président de la séance, c'est la dernière pression exercée sur un bouton qui est prise en compte, ce qui permet de corriger, si nécessaire, un vote erroné. Quoi qu'il en soit, la transmission de l'option choisie est affichée sur l'écran LCD de la "zapette".

Le nom des votants et leur choix seront affichés sur grand écran, ce qui offre la possibilité pour tout un chacun de connaître la décision prise par un conseiller, à l'exemple d'un vote à main levée. Cependant, ces données personnelles seront effacées une fois le procès-verbal de la séance adopté, sauf si un vote à l'appel nominal doit être organisé ou si un vote au bulletin secret se déroule. Dans ce dernier cas, seul le résultat final des voix apparaîtrait.

Soulignons que, lorsqu'un bouton est activé sur la "zapette" une légère vibration se fait ressentir dans la main, ce qui équivaut aussi à une confirmation de l'enregistrement du vote.

Pourquoi y a-t-il déjà des frais de maintenance de CHF 3'230.00 du système pour la première année d'exploitation? Ces frais impliquent tous les développements et les mises à jour inhérents aux demandes des communes (p. ex. présentation des résultats en arc de cercle, prise en compte des excusés à l'avance, élections avec l'intégration du 2^e tour, etc.). Ils comprennent aussi les éventuels dépannages dans un délai très bref, les supports techniques, le déplacement sur place au moins une fois par année pour le contrôle du système, le nettoyage et la désinfection des appareils. Un helpdesk est à disposition pour répondre à toutes questions relatives aux préparations de séance.

Lors de la remise du système au membres du Bureau du Conseil qui seront chargés de sa gestion, un cours bloc essentiellement basé sur la pratique sera organisé. Comme une certaine disparité d'expériences et de connaissances en informatique peut se manifester, il est prévu 4 heures de formation incluses dans les coûts. Par la suite, grâce aussi à la mise à disposition d'un "guide" et d'une plate-forme spécifique la formation se transmettra de manière interne. Seul le Bureau du Conseil sera responsable de l'administration, de la gestion et du fonctionnement du système de vote avec l'appui de MeerKathe SA, selon contrat de maintenance.

Pour les conseillers et conseillères, une rapide introduction à l'utilisation du système sera réalisée par M. Damien Richard lors de la première séance du Conseil communal qui utilisera les appareils de vote.

Soulignons encore que la loi sur les communes, ainsi que le règlement du Conseil communal autorise d'ores et déjà l'usage du vote électronique pour les séances du Conseil communal.

3. CONCLUSIONS

L'examen du préavis étant achevé, il est rappelé ses conclusions:

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 20'000.00 TTC, destiné à financer l'acquisition d'un dispositif de vote électronique pour le Conseil communal, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale;

2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché;

3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum;

4. de considérer que le présent préavis répond à la motion du 9 décembre 2020 de M. Dimitri Simos et consorts « Pour l'intégration d'un dispositif de vote électronique ».

La Commission ad hoc recommande au Conseil Communal d'approuver les conclusions du préavis à l'unanimité.

Pour la Commission ad hoc, le président-rapporteur, Remo Kuonen

SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIQUE POUR CONSEIL COMMUNAL OU RÉGIONAL



Réunion de conseil ou d'association communal
Appel/ Votation/ Election



Précis
Fiable



Efficace
Sûr



Transparent
Auditable



Simple
Facile d'utilisation

- Accélérer la collecte des votes, automatiser le comptage et la communication des résultats.

- Permettre la transparence du processus de prise de décision.

- Optimiser la procédure et l'administration des votes et des élections.

- Garantir le respect des statuts et des règlements de vote



E11PLUS

1. S'inscrire rapidement et facilement

Par l'"appel" électronique SunVote, la présence des conseillers et le quorum peuvent être confirmés en 10 secondes.

MeerKathe

Acceptez-vous le Procès-verbal de la séance du 3 mai 2021 ?

	Résultat du vote	
Oui		52
Non		2
Abstention		1
	Adopté	

2. Voter de manière sûre et précise

La transmission bidirectionnelle assure que les votes des conseillers sur les sujets législatifs ou non est sécurisé et précis.



3. Afficher les résultats en temps réel

Les données de vote peuvent être reçues à 100% en 10 secondes et les résultats peuvent être affichés en temps réel.

MeerKathe

Acceptez-vous le Procès-verbal de la séance du 3 mai 2021 ?

	Résultat du vote	
Oui		52
Non		2
Abstention		1
	Adopté	

4. Présenter les rapports sous forme de tableaux dans des formats standardisés

Des rapports de vote détaillés dans des formats standardisés peuvent être générés à des fins d'audit ou d'archivage.

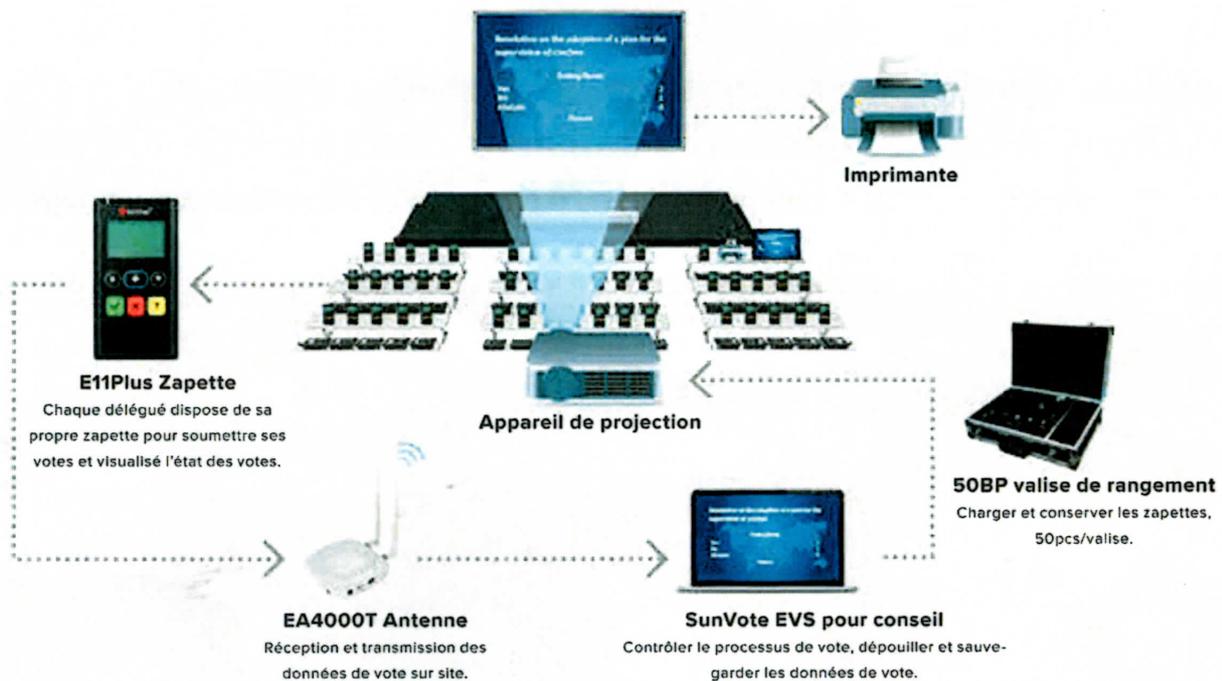
MeerKathe

No. de la pièce jointe

Résolution numéro "Acceptez-vous l'Ordre du jour tel que modifié ?"
Adopté avec les proportions suivantes : Oui 52, Non 2, Abstention 1.
Résolution Adoptée en mode publique, à la majorité ordinaire.
Date et heure du vote: 22.06.2021 18:47:37

OUI	NON	Abstention
1. Catherine Boone-Watts	LUCKING	LUCKING 1. Muzina Angira
2. Julia Wilder-Duquesne		
3. Duquesne Claude		
4. Dine Wardeh		
5. Françoise Kesteven		
6. Jeanine Froppe		
7. Margot Dierckx		
8. Marlene Esterl		
9. Marlene Faltus		
10. Mathilde Marie-Denis		

Le système est piloté par soleil



Recevoir des données
100% précis et fiable

Précis - Fiable

- Des algorithmes mathématiquement éprouvés et une technologie de vérification de la communication bidirectionnelle garantissent l'exactitude des données à 100 %.
- La protection contre les pannes de courant et le mécanisme de changement de canal en un clic assurent une fiabilité à 100 %.



Réseau fermé
Protocole de communication

Sûr - Efficace

- Adopte le cryptage AES et le développement indépendant d'un protocole de communication sans fil fermé, aucun vote ne peut être altéré.
- Si l'on prend l'exemple d'une réunion de conseil de 40 sièges, le système peut collecter de manière fiable tous les votes en 10 secondes. Les résultats peuvent être affichés en temps réel.



Recevoir des données
100% précis et fiable

Transparent - Auditable

- Voté comme prévu. Enregistré comme voté. Compté comme enregistré.
- Les détails des votes individuels peuvent être suivis, offrant une vue claire et une transparence complète du processus de vote.
- Les rapports de vote peuvent être entièrement documentés à des fins d'audit et d'archivage.

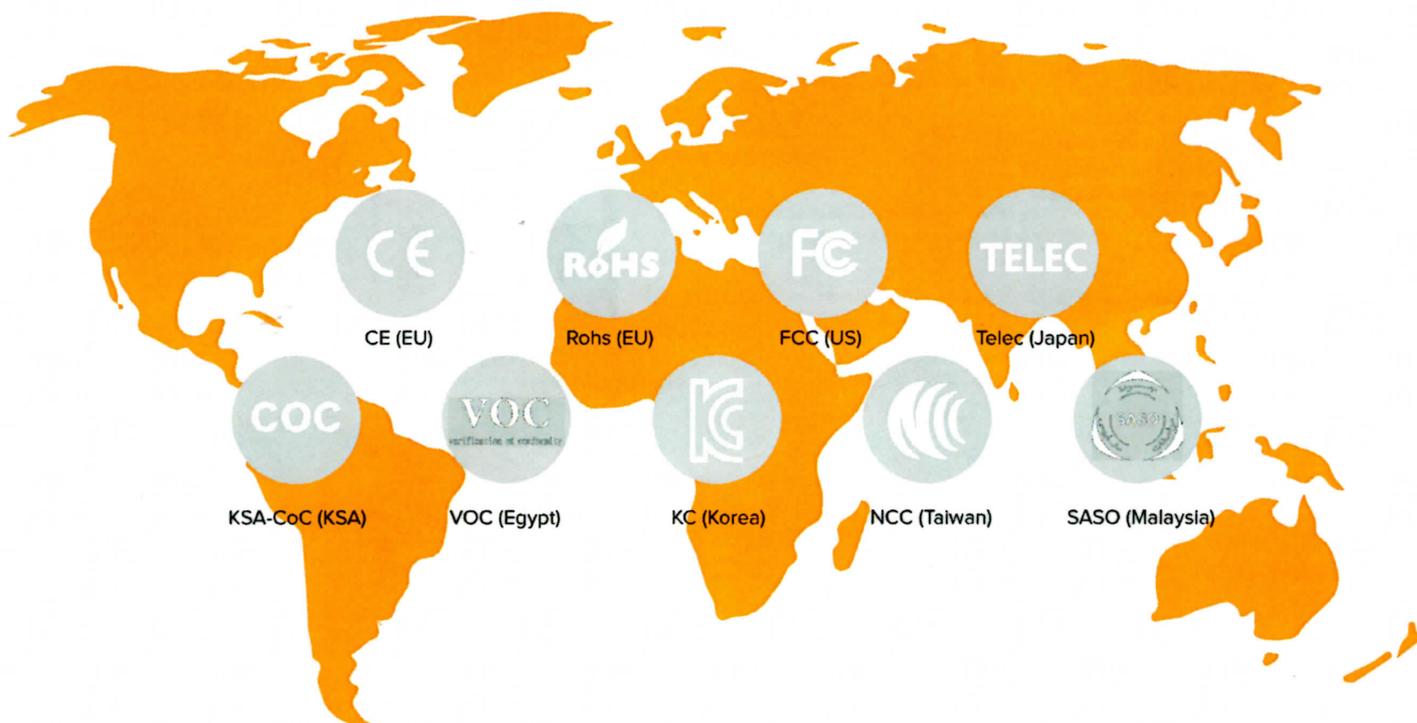


Prise en main
En quelques minutes

Simple - Facile d'utilisation

- Des interfaces utilisateur simples et accessibles pour les secrétaires de conseil (administrateurs).
- Utilisation intuitive pour les délégués de tous âges.
- Pas besoin de WIFI, ni d'internet, facile à mettre en place, utilisable partout.

21 ans de savoir-faire en matière de vote électronique
Des millions d'utilisateurs satisfaits dans plus de 100 pays
Au bénéfice de multiple certifications internationales



Expérience des utilisateurs

“Le système de vote électronique SunVote est tout simplement étonnant et incroyable ! Très facile à utiliser, super rapide et précis, nos réunions du conseil sont devenues beaucoup plus productives et plus rapide dans les prises de décision. Merci beaucoup pour toute l'aide que vous apportez.”

Garantie de service

- Démo gratuite
- Support sur mesure
- Mise à jour logicielles incluse dans le contrat de maintenance
- Formation inclus dans notre offre

Contactez-nous

Email : sales@meerkathe.com

Tel : +41 21 552.58.40

Votre représentant local

Meerkathe SA.

Za. La pièce 5

1180 Rolle